

RF Sous-Préfecture de Limoux
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2023 011-211104005-20230407-DE_2023_014-DE

DE_2023_014

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 07 avril 2023

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 29 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GAUVRIT

Présents : 8

Présents : Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET, Mireille SANDRES, Christophe BEER, Robert FAURE, David RICHOU, Florian BONNES

Votants: 8

Pour: 8

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Cécile RAMOS, Christelle SAMRAY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Christophe BEER

Objet: LOCATION D'UN LOCAL - DE_2023_014

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur RAMOS Christian est venu se présenter en Mairie afin de demander si un local communal était disponible à la location.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à la location le local situé au-dessus du garage du Presbytère.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la mise en location de ce local, le prix de la location ainsi que son attribution.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Accepte** la mise à la location du local situé au-dessus du garage du Presbytère
- **Fixe** le prix de la location à 200 € à l'année
- **Attribue** ce local à Monsieur RAMOS Christian
- **Charge** Monsieur le Maire de signer la convention de location avec le locataire

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

